

ni taillées ni cousues. On les employait dans leur
 laire, telles qu'elles sortaient du métier. Ce sont
 avons déjà décrites à propos du costume des fem
 (aujourd'hui *dhoti*) destiné aux membres inférieurs
 est le manteau ou châle (*chaddar*) jeté sur le torse
 seulement ce sont les mêmes vêtements que l'on
 nages des plus anciens monuments de l'Inde ce
 façon de les draper est souvent très analogue.
 gens de la figure 348 par exemple, le châle se
 Barhut ⁽¹⁾ aux dimensions d'une simple écharpe (c
 pendant que leur *dhoti*, arrêtée au genou, forme par
 longue pointe, seulement moins artistement emp
 Mais, en face d'eux, leur père porte un pagne d
 jambe (*ἐπί μέσην τὴν κνήμην*, comme dit fort
 un manteau assez ample pour envelopper au bes
 C'est ce costume qui, comme nous le verrons, de
 pour les personnages de distinction que figurent
 déjà nous le trouvons également porté par les deu
 la figure 440 et les chefs de famille de nos figures
 regarder de plus près, on constate d'ailleurs, au mo
 346 et 348, que ni les bras ni l'épaule droite de
 ne sont nus, non plus que ceux de leurs compag
 conclure que, dans la caste moyenne du Gandhā
 ne partageaient pas seulement avec les femmes les
 traditionnels de l'Inde, mais qu'ils leur emprun
 l'occasion — sans doute pour l'hiver — le port
 pièce d'habillement qui nous est déjà apparue con
 Nord-Ouest, la tunique à manches ⁽²⁾.

Cette dernière se voit à plein, avec ses larges p

⁽¹⁾ *Barhut*, pl. XXI-XXII.

⁽²⁾ Remarquons incidemment que par
 une exception, à notre connaissance
 unique, et qui ne s'explique que par la

contamination du
 l'auteur de la figu
 ment cette sorte de v
 dans l'espèce à Indr